

## CAPACITE D'EVALUATION ET DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR

### I - ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT :

- Durée : 2 années universitaires
- Périodicité : Bi-annuelle
- Modules d'enseignement communs aux étudiants des facultés de Marseille, Montpellier/Nîmes et Nice

### II - PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT : Connaissances fondamentales et cliniques dans les domaines suivants :

- 1 - Bases anatomiques
- 2 - Bases neurophysiologiques
- 3 - Bases psychologiques et psycho-pathologiques
- 4 - Bases pharmacologiques
- 5 - Mécanismes de contrôle de la douleur
- 6 - Les douleurs d'origine neurologique
- 7 - La maladie migraineuse et les algies vasculaires de la face
- 8 - Les algies cranio-faciales
- 9 - Les antalgiques périphériques. Les psychotropes. Les adjuvants
- 10 - Les antalgiques centraux. Pharmacovigilance
- 11 - Les thérapies physiques. L'acupuncture
- 12 - Les techniques loco-régionales : les blocs.
- 13 - La chirurgie de la douleur : chirurgie d'interruption et chirurgie conservatrice.
- 14 - Prise en charge psychologique et psychiatrique de la douleur
- 15 - Douleur et cancer. Douleur et soins palliatifs
- 16 - Lombalgies et radiculalgies chroniques
- 17 - Douleurs d'origine musculaires, tendineuses
- 18 - Douleurs abdominales, pelviennes et uro-génitales
- 19 - Douleur de l'enfant et de la personne âgée
- 20 - Douleurs aiguës : post-opératoire, post-traumatique
- 21 - Ethiques. Coût socio-économique de la douleur

Durée 160 heures : 1<sup>ère</sup> année : 5 séminaires / 2<sup>ème</sup> année : 6 séminaires

### III - COURS

- La CAPACITE douleur se fera sur une modalité totalement virtuelle (en dehors de l'examen écrit et des oraux)
- Les conférenciers fourniront aux étudiants les diaporamas enregistrés de leur cours, qui seront mis en ligne sur une box commune aux quatre facultés (Marseille, Nice, Nîmes-Montpellier). Deux semaines après la mise en ligne des cours de chaque module, une réunion virtuelle sera organisée avec les enseignants du module concerné permettant aux étudiants d'échanger et de poser des questions sur les cours fournis par les enseignants.
- La présence aux réunions virtuelles est obligatoire (une absence par année est tolérée sur justification).

#### IV- ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- Stages cliniques de 30 journées effectuées pendant les 2 années d'enseignement sur des terrains de stages (structures douleur labélisées DGOS /ARS après avis du Comité Pédagogique).
- La moitié du temps de stage sera effectué dans un des quatre Centres d'évaluation et de traitement de la douleur de l'inter région.
- La participation, d'au moins deux jours, à d'un des congrès suivants (SFETD, EFIC, IASP) équivaut à 2 jours de stage. Deux jours au total de congrès sont autorisés par étudiant sur les deux années.
- Des stages hors région PACA et Languedoc Roussillon peuvent être acceptés à la condition que le lieu de stage corresponde à une structure de prise en charge de la douleur chronique identifiée par son ARS de rattachement, et validée par la commission pédagogique.
- Les stages à l'étranger ne sont pas acceptés.
- Le stage clinique devra être terminé avant la fin septembre de la seconde année de stage. Une planification de la répartition des journées de stage devra être présentée par l'étudiant au responsable local d'enseignement.

#### IV - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

1°/ Examen écrit de fin de 1<sup>ère</sup> année autorisant l'inscription en 2<sup>ème</sup> année.

2°/ Examen écrit de fin de 2<sup>ème</sup> année

Pour les deux examens écrits, les étudiants sont admis si la moyenne est supérieure à 10 / 20, recalés si la moyenne est inférieure à 8 / 10 et bénéficient d'un oral de rattrapage si la moyenne est entre 8 et 10.

#### V - CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Sont admis à s'inscrire à cette Capacité les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats

**Une lettre de motivation, ainsi qu'un CV court devront être adressés au responsable local de la Capacité d'évaluation et de traitement de la douleur**

La lettre de motivation devra comporter les coordonnées complètes de l'intéressé (adresse postale, téléphone, adresse e-mail)

L'inscription en vue de la préparation d'une capacité est subordonnée à la réussite à un examen probatoire comportant des épreuves écrites et un entretien.

Les docteurs en médecine justifiant d'au moins trois années d'activité professionnelle peuvent être dispensés des épreuves écrites.

Les médecins ayant déjà obtenu un DU/DIU/DESU de prise en charge de la douleur et/ou de soins palliatifs sont dispensés du probatoire.

En accord avec la Collège des Enseignants de la Médecine de la Douleur Les internes en cours de formation FST 'Médecine de la Douleur' ou l'ayant obtenu sont dispensés de 1<sup>e</sup> année et peuvent s'inscrire directement en 2<sup>e</sup> année.